



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial**

Toulouse, le **29 NOV. 2023**

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la commission consultative de
l'environnement de l'aérodrome de
Toulouse-Francazal

Objet : Réunion de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome (CCE)
de Toulouse-Francazal.

P. J. : - Mandat.
- modalités de connexion à la séance.

La commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Toulouse-Francazal se réunira, en présentiel et en distanciel, selon les modalités de connexion ci-jointes, le **vendredi 15 décembre 2023 à 14h30**, salle Alain Bidou à la préfecture de la Haute-Garonne.

L'ordre du jour de cette séance est établi comme suit :

1. approbation du compte rendu de la réunion de la CCE du 25 novembre 2022 ;
2. présentation des nouvelles procédures d'arrivée projetées en pistes 11 et 29, en lien avec le retrait de la radiobalise de navigation dite « VOR GAI » ;
3. statistiques de trafic 2022 (bilan) et 2023 (bilan provisoire) ;
4. activité militaire;
5. point sur les essais moteurs et retour sur la réunion du 7 novembre 2023 organisée par l'exploitant ;
6. biodiversité sur la plateforme;
7. point sur les réclamations et leurs traitements;
8. questions diverses.

En cas d'absence ou d'empêchement, les membres titulaires sont invités à en aviser leur suppléant ou à donner mandat à un autre membre du même collège de la commission qui ne peut détenir qu'un seul mandat.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse suivante :
« nadege.bergouts@edeis.com ».

Pour le préfet et par délégation :
Le secrétaire général,



Serge JACOB